****

**Programme de transformation du milieu de travail**

MESSAGES CLÉS

**VERSION 2**

**Date :** DÉCEMBRE 2023

Messages clés – Programme de transformation du milieu de travail

***Objet et utilisation***

**Objectif :** Fournir, dans un langage clair, des points de discussion faciles à utiliser et à retenir qui serviront lors des conversations avec les cadres supérieurs et les gestionnaires et le personnel sur la façon dont le nouveau Milieu de travail GC entend répondre à leurs attentes.

**Qui devrait les utiliser** : L’équipe de projet intégrée peut utiliser ces messages clés pour élaborer des communications à l’intention de l’équipe de direction et des gestionnaires.

Les cadres supérieurs et les gestionnaires peuvent aussi se servir de ces messages clés comme points de discussion avec leur équipe sur le projet de modernisation du milieu de travail à venir.

**Comment les utiliser pour obtenir des résultats et des effets optimaux :** Il est fortement recommandé d’ajouter une section relative aux éléments spécifiques du projet (vision, adresse de l’emplacement, gouvernance du projet, échéanciers) AVANT d’utiliser ces points de discussion. Dans la mesure du possible, les messages clés et les éléments de cette section devraient être utilisés dans les messages qui suivront.

**Public cible :** Les cadres supérieurs et gestionnaires des employés qui occuperont des espaces créés dans le cadre d’un projet du Programme de transformation du milieu de travail. (Ces messages reprennent, à juste titre, les messages prérédigés pour tous les autres publics.)

**Raison :** Pour être efficaces, les communications doivent être répétées, uniformisées et cohérentes, quels que soient les messagers, et doivent valider les échos des voix tierces.

La **version anglaise** de ce document est disponible ici : Version ANG

Table des matières

[Modernisation de notre milieu de travail 3](#_Toc153183045)

[Admission au PTMdT 3](#_Toc153183046)

[Le Milieu de travail GC 4](#_Toc153183047)

[Du Milieu de travail 2.0 au Milieu de travail GC 5](#_Toc153183048)

[Transition et adaptation 5](#_Toc153183049)

[Attentes envers le leadership 6](#_Toc153183050)

[Attentes envers le personnel 6](#_Toc153183051)

## Modernisation de notre milieu de travail

* Avec la mise en place du travail hybride dans la fonction publique, nos pratiques de travail et les besoins de notre organisation en lien avec le milieu de travail ont évolué.
* Le taux d’occupation de nos locaux a significativement diminué, nous devons donc faire notre part pour occuper nos locaux plus efficacement.
	+ Les données recueillies avant la pandémie démontrent que moins de 60 % des bureaux étaient occupés en tout temps (Donnée du Gouvernement du Canada).
	+ La mise en place du modèle de travail hybride depuis avril 2023 a aussi un impact sur le taux d’occupation de nos espaces.
* C’est pourquoi nous avons décidé de moderniser nos espaces selon le *Milieu de travail GC*, soit la norme fédérale officielle de conception du milieu de travail.
* Nous collaborerons avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) dans le cadre de son *Programme de transformation du milieu de travail (PTMdT)*.
* Nous participerons à des consultations au sujet de la conception et des plans, pour que nos espaces reflètent les besoins et particularités de notre organisation.
* Joindre ce programme et entreprendre cette modernisation rendra notre milieu de travail plus efficace et plus abordable; cela pourrait réduire les répercussions financières (et environnementales) de nos activités pour le gouvernement et pour tous les Canadiens.
* L’expérience employé est au cœur de ce projet puisque la modernisation vise à assurer le bien-être du personnel, la rétention et l’attraction des talents.

## Admission au PTMdT

* Pour lancer notre projet dans le cadre du programme de transformation du milieu de travail, notre organisation doit compléter un processus d’admission, notamment en s’engageant à :
	+ soutenir le travail hybride
	+ être en conformité avec le modèle Milieu de Travail GC
	+ assigner les ressources nécessaires
	+ démontrer un niveau élevé de préparation
	+ s’engager à réduire l’espace et à adopter le mode de travail axé sur les activités dans des environnements de travail non assignés
	+ faire le suivi de l’évaluation en mesurant l’utilisation réelle et partager les résultats et les leçons apprises avec SPAC.
* Notre organisation a accepté de se conformer aux conditions d’admissibilités du programme, il reste maintenant à ce que notre projet soit approuvée à la gouvernance de SPAC pour procéder.

OU

* Notre organisation s’est engagée à remplir toutes ces conditions et notre projet a été accepté à la Gouvernance de SPAC. Cela nous permet de poursuivre l’élaboration des plans ainsi que de procéder aux premières étapes d’approvisionnement.

## Le Milieu de travail GC

* Les normes de conception du Milieu de travail GC reposent sur le concept du milieu de travail axé sur les activités (MTAA).
* Cette conception proposedes bureaux flexibles (non-assignés), soit une variété de points de travail individuels et collaboratifs, qui sont modernes et ergonomiques.
* Les points de travail sont répartis dans des zones tranquilles et interactives, assurant qu’il y a des espaces peu bruyants et d’autres propices à la collaboration.
* Les employés sont invités à choisir l’espace et les points de travail qui conviennent le mieux aux tâches à accomplir au cours de la journée de travail.
* L’espace de travail est doté d’un environnement virtuel robuste qui assure une bonne connectivité peu importe où vous vous trouvez.
* En plus des points de travail un projet du *Programme de transformation du milieu de travail* comprend les éléments suivants :
	+ - Environnement Wi-Fi
		- Équipement audiovisuel adapté à chaque point de travail
		- Cuisinettes et centre d’affaires modernisés
		- Système de réservation en ligne convivial
* Le projet vise à offrir au personnel un milieu de travail qui favorise le bien-être et la conciliation travail-vie personnelle. Il propose un milieu :
	+ plus sain;
	+ plus flexible;
	+ plus collaboratif;
	+ plus accessible;
	+ plus ergonomique;
	+ mieux adapté au modèle de travail hybride.
* La conception du milieu de travail est inspirée des paysages naturels du Canada. Dans l’esprit de la réconciliation, des principes chers aux autochtones seront aussi appliqués comme l’optimisation de l’apport de lumière du jour, le lien avec la nature, l’utilisation de textiles et de matériaux naturels.

## Du Milieu de travail 2.0 au Milieu de travail GC

* Le Milieu de travail GC a été créé notamment en réponse aux enjeux et irritants soulevés dans le Milieu de travail 2.0, suite à des sondages et consultations menées auprès de fonctionnaires fédéraux.
* Le Milieu de travail GC bonifie l’environnement du 2.0 en soutenant mieux les activités changeantes du personnel, ainsi que leurs besoins et préférences, en plus de favoriser l’interaction et la collaboration.
* Le Milieu de travail GC est aussi le résultat attentif des tendances et des innovations prévalant dans le milieux de travail partout dans le monde.
* Bien que les modernisations puissent sembler rapprochées dans le temps, le PTMdT permet une évolution logique dans un cadre accéléré, au bénéfice du personnel, notamment des employés qui ressentaient les irritants liés au milieu 2.0.

## Transition et adaptation

* Pour mener à bien ce projet une équipe a été mise sur pied. Celle-ci est constituée de représentants :
	+ de la technologie de l’information (TI);
	+ de la gestion de l’information (GI);
	+ des ressources humaines (RH);
	+ de la sécurité et des installations;
	+ de la gestion du changement, et;
	+ des communications.
* La modernisation de notre milieu de travail pourrait signifier d’autres transformations internes concernant nos processus opérationnels, nos politiques, et nos méthodes de travail.
* Différents plans seront élaborés pour vous guider, vous informer et vous accompagner à toutes les étapes du projet. Vous serez soutenus avant, pendant et après la réalisation de la modernisation.
* Vous aurez l’occasion de participer à des réunions d’information et à des consultations, et pour en savoir plus sur le projet et pour vous exprimer sur celui-ci. Différents moyens de communications seront disponibles à ces fins.

## Attentes envers le leadership

* Tenez-vous au courant du projet afin de relayer l’information à vos équipes et de pouvoir répondre à leurs questions.
* Jouez un rôle d’influenceur positif : adoptez le changement vous-même et expérimentez de nouvelles méthodes de travail.
* Participez activement et visiblement tout au long du projet.
* Reconnaissez et récompensez les personnes ou les équipes qui ont pris des mesures supplémentaires pour mettre en œuvre le changement.
* Exprimez directement votre soutien aux employés.
* Écoutez, comprenez et adressez les préoccupations des employés.
* Notez que dans ce type de milieu de travail, les gestionnaires et les cadres supérieurs sont encouragés à gérer les activités en fonction des résultats et non de la présence des employés. Outillez-vous pour cette nouvelle réalité.

## Attentes envers le personnel

* Tenez-vous au courant du projet en lisant les communications et en participant aux sessions d’information et aux autres activités proposées.
* Posez des questions ! Si certains éléments vous préoccupent, suscitent des interrogations, ou encore si une rumeur vous inquiète, parlez-en à votre gestionnaire ou directement à l’équipe de projet par les moyens de communication que nous mettons à votre disposition.
* Nous aurons besoin de votre compréhension. La période de travaux ainsi que l’adaptation au nouveau milieu de travail pourraient causer quelques irritants. L’équipe de projet fera tout en son pouvoir pour diminuer l’impact des inconvénients.
* Rappelez-vous que le but ultime est d’améliorer notre environnement de travail et notre expérience employé au quotidien!